COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

À l'école ou au sport à vélo ou à trottinette

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous savons tous que les bonnes habitudes se prennent tôt dans la vie ! Alors incitons nos enfants à pratiquer ces modes de déplacement en aménageant les écoles et autres infrastructures sportives de parc à vélo/trottinette abrité.

Depuis l'arrivée du premier abri à vélo de l'école des Ranches, le succès a été tel qu'un deuxième abri est arrivé une année plus tard. Cette réussite me motive à étendre la démarche pour faire profiter les autres écoles et infrastructures culturelles et/ou sportives. Ces abris parkings permettent aux enfants de pouvoir se rendre sur ces différents lieux en pouvant cadenasser leur vélo, en ayant le plaisir de pouvoir récupérer leur vélo sec et en ne les accrochant pas sauvagement sur d'autres éléments tel que grillage ou agrafe de sécurité routière.

Le vélo reste le moyen de transport par excellence pour les enfants. Il est un moyen de transport permettant de faire du sport. Il permet de franchir aisément d'assez grande distance. Il n'est pas onéreux et est accessible à tous. Il est compatible avec l'urgence climatique \Box . Et il est redevenu au devant de la scène avec la mise en place de nombreuse piste cyclable à Genève comme à Vernier.

Mais il est tout aussi important d'avoir des places de parcs qui incitent ce mode de transport. Dans le cas des écoles, je propose d'éviter des parcs à vélo à haute densité. Ces derniers demandent aux enfants : force et dextérité. Ci-dessous, une illustration du type de parc à vélo à ne pas installer pour les enfants.



Pour ce qui est des trottinettes, les enfants apprécient énormément ce type de transport. On se doit de leur offrir des lieux pour pouvoir les parquer. Il existe ce genre de mobilier urbain comme montré ci-dessous :



Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

à installer des parcs à vélos abrités aux abords de toutes les écoles et des infrastructures sportives de la commune.

Cédric BRINER, Sophie BOBILLIER, Mélina BUNTSCHU, Esther SCHAUFELBERGER
Conseillers municipaux

Vernier, le 23 août 2020